



Investir dans les populations rurales

MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE

CELLULE DE SUIVI ET D'APPUI DES PROJETS ET PROGRAMMES FINANCES PAR LE
FIDA AU BURUNDI (CESAP)

Réf. CESAP/.03./ptba/2024-2025

RECRUTEMENT D'UN RESPONSABLE DE PASSATION DES MARCHES A
L'UNITE D'AUDIT INTERNE AU SEIN DE LA CELLULE DE SUIVI ET D'APPUI
DES PROJETS ET PROGRAMMES FINANCES PAR LE FIDA AU BURUNDI
(CESAP)

*Appel d'Offres National Ouvert, Sélection Compétitive Basée sur Expérience Antérieure (CV) et
Interview*

- Date de publication : 04/03/2025
- Date d'ouverture des offres : 04/04/2025

Février 2025

TITRE:

TERMES DE REFERENCE POUR LE RECRUTEMENT D'UN RESPONSABLE DE PASSATION DES MARCHES A L'UNITE D'AUDIT INTERNE AU SEIN DE LA CESAP

1. CONTEXTE

Le FIDA appuie le gouvernement du Burundi dans la planification à long terme et la mise en œuvre des projets et programmes essentiels pour le secteur agricole, l'objectif ultime étant de réduire la faim et la pauvreté. Depuis 1979, il a financé 14 projets de développement au Burundi pour un coût de 668,9 millions d'USD à l'approbation, dont 43% de prêts et dons du FIDA ; près de 43% de cofinancement international et 14% par le Gouvernement du Burundi et les bénéficiaires. Les projets appuyés par le FIDA contribuent de manière substantielle au repeuplement du cheptel et à la restauration de la fertilité des sols, à la structuration des filières riz et lait, à la création de l'emploi, à l'inclusion financière, à la protection de l'environnement, à l'adaptation aux changements climatiques, à l'éducation nutritionnelle, etc.

Le FIDA a, par ses projets, aidé les communautés rurales à renforcer la résilience en soutenant le développement et la cohésion sociale de ces communautés rurales directement et indirectement touchées par les différents facteurs de vulnérabilité qui ont secoués le pays. Son action a notamment consisté à mettre en place des chaînes de solidarité entre éleveurs, au titre desquelles des paysans pauvres reçoivent gratuitement des animaux d'élevage, dont ils transmettront une partie de la progéniture à d'autres agriculteurs. En poursuivant ses activités en dépit de l'insécurité et des contraintes relatives à la suspension de l'aide, le FIDA les a aidées à maintenir un sentiment de normalité.

En 2020, le Bureau indépendant d'évaluation du FIDA a réalisé la toute première évaluation de la stratégie et du programme de pays (CSPE), couvrant la période 2009-2020. Cette CSPE confirme le fort alignement du programme pays sur le contexte socio-économique du Burundi et les priorités du gouvernement, ainsi que l'efficacité des approches participatives dans le développement des chaînes de valeur (CV). Le CSPE souligne également la nécessité de consolider la durabilité des infrastructures, l'accès à la terre et aux marchés ainsi que l'entreprenariat des jeunes.

Conformément à la première recommandation de la CSPE, l'approche programmatique doit être renforcée dans le cadre du COSOP 2022-2027 par : (i) la mise en commun des fonctions d'administration et de suivi ; (ii) la rationalisation des domaines d'intervention pour s'assurer qu'ils contribuent mieux à la lutte contre les facteurs de fragilité ; et (iii) la promotion de l'interaction, du partage d'expertise et de la collaboration entre les projets et programmes.

La mise en œuvre des projets et programmes financés par le FIDA au Burundi suivant l'approche programme depuis une quinzaine d'années s'est opérée de façon mitigée, notamment avec la création des structures qui n'ont pas duré (UFPF, CAP-FIDA, CAI).

La Cellule de Suivi et d'Appui des Projets et Programmes appuyés par le FIDA (CESAP) est une structure de facilitation, mise en place d'un commun accord entre le FIDA et le ministère de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Élevage, pour soutenir les actions de développement menées en partenariat avec le fonds au Burundi. Ainsi, le principal objectif de la cellule est de contribuer à l'amélioration de la performance du portefeuille, composé des projets/programmes financés par le FIDA, dans le cadre de la mise en œuvre du Programme Pays (COSOP) du FIDA au Burundi. Les services d'appui développés par la CESAP portent essentiellement sur des aspects

stratégiques transversaux : suivi et évaluation, communication et gestion des savoirs, contrôle et audit interne et autres thématiques clés, communs aux projets/programme. Établies en tenant compte des besoins des parties prenantes, les activités sont déployées autour de cinq fonctions clés :

- Faciliter la liaison entre le bureau du FIDA et le Ministère de tutelle ;
- Appuyer la mise en œuvre du Programme Pays ;
- Appuyer la mise en œuvre des projets et programmes financés par le FIDA ;
- Suivre et évaluer les résultats ;
- Capitaliser les expériences et les connaissances.

La CESAP constitue un acquis considérable, reconnue comme étant un dispositif clé en matière d'appui au développement du Programme Pays. Les appuis dans la conception et la mise en œuvre des projets et programmes ainsi que l'apprentissage continu promu dans les initiatives de gestion des savoirs ont considérablement contribué à l'amélioration de la performance globale du portefeuille au Burundi. Cela s'est traduit par une croissance constante du portefeuille et des progrès tangibles en matière de résultats et d'impacts des investissements. Le FIDA et le Gouvernement se sont engagés non seulement à consolider ces importantes avancées, mais surtout à renforcer leur partenariat de développement dans le cadre du nouveau Programme pays.

La CESAP est institutionnalisée auprès du Ministère de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage par l'ordonnance ministérielle N°710/677 du 20/09/2024, portant création, missions, organisation et fonction de la Cellule de Suivi et d'Appui des Projets et Programmes financés par le FIDA au Burundi (CESAP). Cette cellule qui rendra compte au Gouvernement (à travers le Ministère de tutelle) et au FIDA, travaillera étroitement de concert avec les Ministères sectoriels, le FIDA et les projets et programmes du Gouvernement financés par le FIDA pour augmenter la synergie des actions, accroître la performance globale du programme pays du FIDA au Burundi, et atteindre l'objectif commun de réduction de la pauvreté.

Ainsi, dans le cadre du développement et du renforcement de ses activités, la CESAP procède au recrutement d'un **Responsable de Passation des Marchés de l'Unité d'Audit Interne de la CESAP**.

2. MISSION DU RESPONSABLE DE PASSATION DES MARCHÉS DE L'UNITÉ D'AUDIT INTERNE DE LA CESAP

Sous la supervision directe du Coordonnateur de la CESAP et en relation avec l'équipe FIDA, le Responsable de passation des marchés est chargé du développement et de la mise en œuvre d'un dispositif de l'audit interne, d'organisation et de déploiement des ressources au sein de la CESAP.

Le Responsable de passation des marchés a pour mission principale de vérifier, au niveau des projets et programmes financés par le FIDA et au niveau des Antennes, l'effectivité du respect des accords de financements et de tous ses documents annexes, ainsi que de la réglementation applicable à la passation, gestion et exécution des marchés. Les vérifications doivent porter sur le respect des procédures, depuis les phases de planification/ budgétisation jusqu'à la réception et au paiement des biens et services, ainsi qu'au suivi et à la sauvegarde de tous les actifs du projet ou du programme.



3. OBJECTIFS DE LA MISSION DU RESPONSABLE DE PASSATION DES MARCHES DE L'UNITE D'AUDIT INTERNE DE LA CESAP SONT :

L'objectif principal du Responsable de Passation des Marchés de l'Unité d'Audit Interne de la CESAP est de :

- S'assurer que les processus de passation, de gestion et d'exécution des marchés au niveau des projets et programmes respectent le code des marchés publics et le guide pratique de passation des marchés du FIDA, aussi bien au niveau de la CESAP que des entités bénéficiaires, antennes et partenaires ;
- Identifier d'éventuels risques dans l'organisation du projet/programme et anticiper toutes mesures lui permettant d'atteindre ses objectifs avec un maximum d'efficacité et d'efficience ;
- Apporter des propositions d'améliorations continue à l'équipe de la CESAP pour assurer le suivi de la bonne gouvernance des projet/programmes.
- Offrir un système de pilotage de la performance qui donne satisfaction à l'ensemble des parties prenantes.
- Vérifier la cohérence entre les activités planifiées dans les PTBA/ PPM et les documents de projet pour chaque exercice budgétaire

4. ETENDUE DE LA MISSION DU RESPONSABLE DE PASSATION DES MARCHES DE L'UNITE D'AUDIT INTERNE DE LA CESAP

Afin de garantir l'indépendance de l'audit interne, le Responsable de Passation des Marchés de l'Unité d'Audit Interne de la CESAP est rattaché directement au Coordonnateur de la CESAP. Le Responsable de Passation des Marchés de l'Unité d'Audit Interne de la CESAP assure une fonction de vérification indépendante et objective. Il propose au Coordonnateur de la CESAP son plan de travail et lui rend compte des résultats des actions accomplies dans le cadre de sa mission. A ce titre, le Responsable de Passation des Marchés de l'Unité d'Audit Interne de la CESAP a à sa charge :

- Etablir des politiques d'audit interne, de la définition du contenu général des activités dans ce domaine, de leur planification, de la gestion de leur mise en œuvre et des rapports sur les résultats obtenus ;
- Assure l'adéquation et l'efficacité des audits ;
- Coordonner ses activités d'audit avec les contrôles qui sont destinés à s'assurer de la régularité, de la sincérité et de la fidélité des projets et programmes dans tout le processus de passation des marchés (élaboration des PPM, élaboration et publication des DAO, ouverture des offres, analyse des offres, réception des fournitures, facturation, paiement, gestion des plaintes et classement etc.) ;
- Appuyer la CESAP dans les travaux préparatoires de contrôle interne et les missions de supervision, ainsi que dans le suivi de la mise en œuvre des recommandations qui en découlent en matière de la passation des marchés ;

La bonne réalisation de cette mission devra contribuer à l'atteinte des objectifs globaux et spécifiques des projets et programmes, répondre aux critères d'économie, d'efficience et d'efficacité et assurer la pérennisation des actions, ainsi que de s'assurer que les fonds fournis aux projets et programmes sont utilisés aux fins prévues.

La mission d'audit interne ne sera considérée comme satisfaisante qu'après l'approbation des rapports finaux par le CP et le FIDA.



5. TACHES SPECIFIQUES

Le Responsable de Passation des Marchés de l'Unité d'Audit Interne de la CESAP doit particulièrement :

- Veiller au respect et à la mise à jour des dispositions et règles contenues dans les accords de financement, leurs documents annexes, le code des marchés publics du Burundi ainsi que le guide pratique de passation des marchés du FIDA et toute autre réglementation qui lui est applicable ;
- Planifier son travail de contrôle de façon annuelle sur la base d'une analyse continue des risques, matérialisée par une cartographie des risques ;
- Veiller à la mise en place des outils appropriés (tableaux de bord de gestion, fiches de suivi et contrôle etc...) pour une gestion transparente des opérations de passation des marchés en minimisant les risques de dysfonctionnement et d'inefficience en matière de gestion et d'exécution des marchés au sein du projet/programme ;
- En collaboration avec les Responsables projets/programmes, appuyer la maîtrise quant à l'atteinte des objectifs fixés au projet/ programme, en mettant en corrélation les opérations de passation des marchés au niveau du projet/Programme et au niveau des opérateurs partenaires ;
- S'assurer de la mise en œuvre de processus de suivi de la gestion et exécution des PPMs des différents projets et programmes et proposer des mesures correctives nécessaires, avec l'élaboration mensuelle du rapport y afférent ;
- Contrôler, sur la base d'une analyse des risques et en collaboration avec les services de passation des marchés des projets et programmes, le respect des procédures de passation des marchés etc. ;
- Contribuer à l'élaboration participative du plan annuel de travail et budgétaire (PTBA), en collaboration avec les Responsables de Passation des Marchés, les Responsables du Suivi Evaluation et les chefs des composantes et des volets des projet/programme en vérifiant notamment le respect des exigences du code des marchés publics et du guide pratique de passation des marchés du FIDA ;
- Evaluer le bon déroulement des activités de passation des marchés en rapport avec les prévisions ;
- S'assurer que les marchés et contrats sont passés, élaborés et réalisés en conformité avec les procédures et le plan de passation des marchés et que les dépenses sont conformes aux budgets approuvés ;
- Faire la revue de tous les contrats à signer avec les partenaires, fournisseurs, prestataires de service..., évaluer l'engagement financier correspondant et évaluer la conformité aux exigences du FIDA ainsi que les risques juridiques éventuels pour non-conformité des obligations en passation des marchés publics ;
- Vérifier le fonctionnement et l'utilisation effective des outils de gestion (codification budgétaire et analytique, logiciel de gestion intégré, etc.) nécessaire à la définition et au pilotage des objectifs, à l'élaboration des plans annuels d'activités et au suivi de leur réalisation ;
- Conseiller ou si besoin, procéder à des ajustements en collaboration avec les services concernés ;



- Veiller à la conformité de l'exécution des activités des projets par les prestataires selon les clauses des conventions ou contrats exigeant l'acquisition des biens et des services.
- Procéder à des vérifications périodiques et inopinées des classements physique et électroniques des dossiers en rapport avec les marchés détenus par le projet/programme ;
- Conduire les missions de contrôle opérationnel de terrain en collaboration avec les Responsables du Suivi Evaluation, afin d'évaluer la qualité des fournitures et des prestations ainsi que de la satisfaction des bénéficiaires, et en faire le point dans les rapports périodiques ;
- Observer des mises à jour et des nouvelles orientations des procédures de passation des marchés et du système de contrôle interne correspondant ;
- Contribuer au renforcement de capacités de tous les acteurs sur la base des faiblesses identifiées en matière de passation, de gestion et d'exécution des marchés publics ;
- Apprécier tous les processus systématiquement à priori en s'assurant de leur régularité et, des niveaux de risques, fraudes et corruptions éventuelles ;
- Effectuer des contrôles spécifiques sur demande du projet/programme, Ministère sectoriel ou le FIDA ;
- Participer à l'évaluation des performances du personnel de l'unité de gestion en vue de détecter les domaines de renforcement des capacités d'une part et du renouvellement éventuel de son contrat d'autre part ;
- S'assurer de l'efficacité des outils de contrôle en place et le cas contraire procéder à leur mise à jour ;
- Vérifier la mise en œuvre des recommandations des missions d'audits internes, externes et de supervision des bailleurs de fonds et communiquer à la CESAP le tableau de suivi des recommandations trimestriellement avec copie au Coordonnateur du projet/programme ;
- Vérifier les rapports périodiques sur l'exécution des marchés soumis trimestriellement au FIDA ;
- Elaborer trimestriellement au plus tard 30 jours après la fin du trimestre un rapport d'audit interne à transmettre au Coordonnateur de la CESAP, le comité de pilotage et le FIDA. Le rapport comprendra entre autres les recommandations d'amélioration, avec un état de suivi des recommandations précédentes ;
- Vérifier la mise à jour constante des plans de passation des marchés des projets/programmes en cours (suivant le format recommandé par le FIDA) en mettant en exergue les différences temporelles d'exécution entre ce qui est planifié et ce qui est réalisé d'une manière effective ;
- Appuyer les projets/programmes dans la préparation des dossiers des demandes de non objection (en rapport avec les marchés) à envoyer à la Direction nationale de contrôle des marchés publics (DNCMP) et au FIDA ;
- Sur demandes des Coordonnateurs, assister dans le suivi des dossiers en rapport avec l'attribution des marchés dans les différents ministères et services et au FIDA surtout en cas des marchés en souffrance ;
- Sur demandes des Coordonnateurs, appuyer la préparation des dossiers de demandes d'exonération des impôts et douanes et le suivi de ces dossiers dans les services compétents surtout en cas des marchés en souffrance ;



- Assurer la vérification, le suivi et le contrôle de l'archivage des dossiers de marchés au sein des projets/programmes ;
- Vérifier au niveau des projets/programmes, la tenue à jour du registre des contrats et des fiches de suivi des marchés ;
- Vérifier au niveau des projets/ programmes, la tenue des tableaux de bord sur les fournisseurs potentiels et les prix actualisés des fournitures, équipements et services divers ;
- Vérifier la conformité et la fiabilité des bases de données des spécifications techniques des biens à acquérir, des fournisseurs des biens, des prestataires de services et entrepreneurs de travaux potentiels ;
- Etre à jour dans la maîtrise des logiciels de gestion des marchés publics approuvés pour usage par les projets et programmes en cours ;
- Conduire régulièrement une analyse de marchés ainsi que des risques associés à leur exécution et anticiper les solutions lors de l'élaboration des PTBA et des PPM des projets/programmes.
- L'exécution de toute autre tâche lui confiée par le Coordonnateur de la CESAP en rapport avec les missions de la CESAP.

6. LES RESULTATS ATTENDUS

- Mise en place de systèmes de contrôle interne et de gestion des marchés publics au sein des projets et programmes (analyse et vérification de l'efficacité des procédures de contrôle) ;
- Production de rapports trimestriels d'audit interne avec constats factuels et recommandations pertinentes ;
- Contribuer à l'atteinte des objectifs assignés aux projets/programmes en proposant des conseils, en anticipant les risques et en comprenant les enjeux stratégiques ;
- Amélioration continue des performances des projets/programmes en matière de passation, de gestion et d'exécution des marchés ;
- Les plans de passation marchés sont bien conçus et reflètent les prévisions des PTBA des projets ;
- L'exécution des marchés tient compte des priorités du projet et au moins 80% des prévisions du PPM sont réalisées ;
- Aucune inéligibilité trouvée par les missions d'audit externes.

7. FORMATION ET EXPERIENCE PROFESSIONNELLES REQUISES

Le candidat au poste du Responsable de Passation des Marchés de l'Unité d'Audit Interne de la CESAP doit répondre au profil ci-dessous :

- Etre de Nationalité Burundaise ;
- Être titulaire d'un diplôme d'études supérieures (bac+4) en audit, économie, gestion, finance, comptabilité, contrôle de gestion ou tout autre diplôme équivalent ;
- Avoir un diplôme de niveau supérieur (Master ou Doctorat) constituerait un avantage ;
- Ne pas avoir été révoqué de la fonction Publique ou des Forces de Défense et de sécurité ;
- Être âgé(e) de cinquante-cinq (55) ans au maximum ;
- Capitaliser un minimum de cinq (5) ans d'expérience pertinente en matière d'audit ou de contrôle de gestion des projets/programmes financés par les Partenaires au Développement, le

domaine de l'audit et/ou du contrôle interne en Cabinet, en entreprise ou au sein d'un projet/programme de développement ;

- Avoir une bonne connaissance du standard national, des normes internationales d'audit est indispensable ;
- Être familier avec les procédures des bailleurs de fonds multilatéraux : Fonds International de Développement Agricole/Banque mondiale/Banque Africaine de Développement ;
- Avoir une bonne connaissance de passation des marchés suivant les règles et procédures nationales et celles du FIDA ;
- Une expérience ou formation en passation de marchés constituera un atout ;
- Avoir une bonne connaissance des logiciels informatiques courants « Microsoft Office » et des logiciels de gestion des marchés ainsi que de l'utilisation de l'internet est fondamentale ;
- La connaissance de l'utilisation d'un des progiciels de gestion financière de Projet/Programme tel que TOMPRO constituera un atout ;
- Être apte à travailler en équipe tout en étant rigoureux ;
- Avoir une grande capacité d'écoute, d'analyse et de résolution des problèmes éventuels, et de gestion du stress ;
- Avoir de bonne capacité pédagogique notamment dans le renforcement de capacités ;
- Avoir un bon esprit d'initiative et de synthèse ;
- Discrétion et impartialité par rapport aux documents et informations récoltés ;
- Avoir d'excellentes capacités en communication orale et écrite en français. La compétence en anglais sera considérée comme un bonus ;
- Etre disponible immédiatement.

7. DUREE DU CONTRAT.

Le Responsable de Passation des Marchés de l'Unité d'Audit Interne de la CESAP sera recruté pour une durée de cinq (5) ans renouvelables annuellement sur base d'une évaluation axée sur les résultats de performances. Les 12 premiers mois constituant une période probatoire. Les performances du Responsable de Passation des Marchés de l'Unité d'Audit Interne de la CESAP seront évaluées annuellement par le Coordonnateur de la CESAP. Les résultats de l'évaluation seront partagés avec Ministère de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Élevage et le FIDA.

8. LIEU DE TRAVAIL

Le Responsable de Passation des Marchés de l'Unité d'Audit Interne de la CESAP sera basé à Bujumbura. Toutefois il/elle sera appelé à effectuer des déplacements périodiques dans les provinces/zones d'interventions des projets et programmes financés par le FIDA

9. REMUNERATION

Responsable de Passation des Marchés de l'Unité d'Audit Interne de la CESAP sera recruté et rémunéré conformément à l'Arrêté N° 121/PM/005 du 12/04/2024 portant rémunération du personnel des projets financés par les partenaires au développement.

10. LE DOSSIER DE CANDIDATURE

Le dossier de candidature doit comprendre les éléments suivants :

7 | Page



- Une Lettre de motivation datée et signée par le candidat adressée à Monsieur le Ministre de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage,
- Un CV détaillé, daté et signé,
- Une copie du diplôme certifiée conforme à l'original du diplôme reconnu par le Ministère ayant l'enseignement supérieur dans ses attributions ainsi que les copies des certificats pertinents des formations suivies en rapport avec le poste,
- Une copie de la carte nationale d'identité ;
- Des attestations de services rendus qui prouvent l'expérience déclarée.

NB :

1. A compétence égale, les candidatures féminines seront privilégiées ;
2. Les candidats présélectionnés sur dossier seront appelés pour interview ;
3. Les dossiers de candidatures devront être présentés en cinq exemplaires dont un original et quatre copies sous enveloppe fermée portant les mentions suivantes :

« A Monsieur le Ministre de l'Environnement, de l'Agriculture et de l'Elevage »

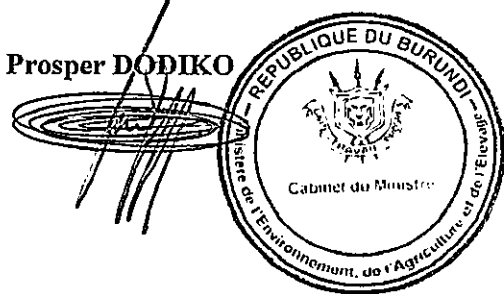
« Candidature au poste de..... »

4. Les candidatures devront être déposés au Secrétariat de la Coordination du PAIFAR-B sise à Bujumbura, Avenue du large, No 30.
5. La date limite de dépôt des candidatures est fixée au...04.../...04.../2025 à 12h00 ; les dossiers déposés ne seront pas remis.
6. Pour les candidats qui souhaitent avoir des éclaircissements sur cet appel, veuillez contacter Monsieur SAFARI Jean Claude sur l'adresse E-mail : safarijeanclaude16@gmail.com

Fait à Gitega, le .../.../2025

**LE MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT,
DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE**

Ir. Prosper DODIKO



19 février 2025

FIDA BDI-2000001145-0300-NP-RECRUITMENT/14813

RE: Avis de non-objection du FIDA relatif à Recrutement_Responsable des opérations de passation des marchés de l'unité d'audit interne_CESAP

Cher Monsieur/Madame,

Je vous contacte au sujet de votre demande en date du 17 février 2025, relative à l'émission d'un avis de non-objection du FIDA pour Recrutement du (de la) Responsable des opérations de passation des marchés de l'unité d'audit interne de la CESAP.

Nous sommes heureux de vous transmettre l'avis de non-objection du FIDA pour Soumission du Mandat..

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées,

Dagmawi Habte-Selassie
Country Director, East and Southern Africa Division (ESA)

**CE DOCUMENT EST GÉNÉRÉ PAR ORDINATEUR, AUCUNE SIGNATURE N'EST REQUISE.
DOCUMENT OFFICIEL DU FIDA**